

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance Séance du 23 Février 2022

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 23 février 2022 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Sylvie BABIGEON (visioconférence), Arnaud BERNEZ, Jean-Philippe BOLLE, Estelle MERCIER (en visioconférence), M. Nathan ROY (en visioconférence).

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Michel FICK, Florence LEGROS.

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Florence LEGROS à Sylvie BABIGEON

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS

Michel FICK à Arnaud BERNEZ

Secrétaire de séance : Sylvie BABIGEON

Objet : Compte financier de l'agent comptable/ Présentation du rapport d'activité 2021/ Rapport du commissaire aux comptes affectation du résultat/ Approbation des comptes de l'exercice 2021 et affectation du résultat

Vu le code monétaire et financier et notamment les articles 514-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 2021/014 du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 23/02/2021 relative au budget primitif 2021 ;

Vu les rapports du Directeur et du Commissaire aux comptes ;

Vu le compte financier de l'Agent comptable,

Entendu l'exposé du Directeur

Le conseil après avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport d'activités 2021 et approuve les comptes 2021

Article 2 : approuve le rapport financier de l'agent comptable pour l'exercice 2021

Article 3 : affecte le résultat net déficitaire de – 47 675.76 € en diminution des fonds propres de l'établissement

Pour extrait conforme,
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du
Conseil d'Orientation et de Surveillance

Transmis au contrôle
de légalité le 02/03/2022
Affiché le 02/03/2022

